



# Alliance pour mettre un terme à l'itinérance

[www.endhomelessnessottawa.ca](http://www.endhomelessnessottawa.ca)

## LES FAITS SAILLANTS

### du deuxième bulletin sur l'itinérance à Ottawa (jan– déc 2005)

Le 28 février, pour la première fois, l'Alliance « notera » la ville d'Ottawa sur les progrès réalisés dans la lutte à l'itinérance, en comparant les statistiques de 2005 sur l'itinérance, le logement et les indicateurs de revenu aux données fournies par le bulletin 2004. Pour la version PDF, en français ou en anglais, visitez [www.endhomelessnessottawa.ca](http://www.endhomelessnessottawa.ca).

1. Un plus grand nombre de personnes ont utilisé le système de refuges d'Ottawa en 2005 qu'en 2004 – 8 864 comparativement à 8 853 l'année dernière. (Les données pour 2004 apparaissent entre parenthèses). Un plus grand nombre d'hommes adultes – 4 905 (4 845), de femmes adultes – 1 267 (1 221), et de jeunes – 543 (509) ont séjourné dans un refuge à un moment ou à un autre au cours de l'année. Les refuges ont également accueilli un plus grand nombre de familles – 668 (631). Au total, ces familles comptaient plus d'adultes – 1 103 (997), et 1 035 (1 092) enfants, ce qui représente moins d'enfants que l'an dernier.
2. La durée moyenne d'un séjour dans un refuge était plus courte en 2005 qu'en 2004. Elle est restée sensiblement la même pour les hommes et les femmes adultes – elle est passée de 39,8 à 39,1 jours pour les hommes et de 30,7 à 31,9 jours pour les femmes. La diminution est plus marquée chez les jeunes et les familles – de 23,0 à 17,4 jours pour les jeunes et de 44,5 à 36,7 jours pour les familles.
3. Malgré le nombre plus élevé de personnes ayant fréquenté les refuges, les séjours plus courts pour certains ont fait chuté le nombre de personnes utilisant les refuges chaque nuit en 2005 – 880 (932).
4. Il y a un total de 964 lits dans les refuges d'Ottawa – 510 pour hommes seuls, 108 pour femmes seules, 36 pour les jeunes et 260 pour les familles
5. Les personnes itinérantes ou à risque du devenir ne peuvent habituellement pas se permettre un logement au prix du marché locatif libre, soit parce qu'elles dépendent de programmes de soutien au logement, tels que Ontario au travail ou le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, ou qu'elles travaillent au salaire minimum ou plus bas, et souvent pas à temps plein. En dehors du marché locatif libre, les options sont les suivantes :
  - a. Des unités de « logement social » faisant partie de projets construits avant 1995, dans le cadre de programmes d'aide au logement. Il y a 22 400 unités de ce genre administrées par la ville d'Ottawa.
  - b. Des unités de logement avec « supplément au loyer » dans des édifices privés, pour lesquelles le gouvernement assume la différence entre le coût du loyer et le 30 % du revenu du locataire. Il y a 3 085 unités de ce genre dans la région d'Ottawa.
  - c. Des « logements supervisés » qui offrent aux locataires des services de soutien sur place. Le nombre de ces logements est passé de 500 à 667, de 2004 à 2005.
  - d. Par l'entremise du programme Action Ottawa, la ville d'Ottawa offre aux groupes sans but lucratif ou à d'autres groupes, des incitatifs pour construire des logements abordables. Quarante-cinq nouvelles unités ont été construites en 2005, ce qui porte le total à 441 nouvelles unités depuis 2001.
6. Le Registre de logement social coordonne l'accès à ce genre de logement. Le nombre de ménages en attente d'un logement social est passé de 10 500 à 9 914 en 2005. La liste d'attente du réseau de logements supervisés est passée de 2 000 noms, en 2004, à 2 214 noms, en 2005.
7. Selon la SCHL, il y a eu une baisse du loyer moyen en 2005, ce qui a entraîné une baisse du taux d'inoccupation. Malheureusement, l'an passé, un parent seul avec un enfant devait consacrer 77 % des prestations d'Ontario au travail ou 59 % du revenu d'un emploi à temps plein au salaire minimum pour payer le loyer d'un appartement d'une chambre à coucher à Ottawa.
8. Le salaire minimum a augmenté de 30 cents en février 2005. Les prestations d'Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées ont également augmenté de 3 %. Selon Statistique Canada, le coût de la vie a augmenté de 2,3 pour cent en 2005, comparativement à 1,8 % l'année précédente.

**147 Besserer Street, Ottawa, Ontario K1N 6A7 – Tel. 613-241-7913 x 205**  
**Coordinator – Lynne Browne – [lbrowne@ysb.on.ca](mailto:lbrowne@ysb.on.ca), Cell (613) 513-6647**